

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DASCO 14 G Collèges publics - dotations complémentaires de fonctionnement 2017 (13 100 euros).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu la délibération 2016 DASCO 50 G, du Conseil de Paris des 26, 27 et 28 septembre 2016, fixant les dotations de fonctionnement 2017 des collèges autonomes (11 220 648 euros) ;

Vu la délibération 2016 DASCO 59 G, du Conseil de Paris des 26, 27 et 28 septembre 2016, fixant les dotations de fonctionnement 2017 des Etablissements imbriqués avec un Lycée (2 724 428 euros) ;

Vu la délibération 2017 DASCO 9 G, du Conseil de Paris des 30, 31 janvier et 1er février 2017, attribuant des dotations complémentaires de fonctionnement à certains collèges publics (28 250 euros) ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, soumet à son approbation des dotations complémentaires de fonctionnement (13 100 euros) aux collèges publics ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations complémentaires de fonctionnement sont attribuées aux collèges publics, suivant le tableau ci-dessous, pour un montant total de 13 100 euros, afin d'assurer leur bon fonctionnement matériel et pédagogique.

Etablissement	Montant accordé
LAVOISIER, 17, rue Henri Barbusse (5e)	2 600 euros
JULES ROMAINS, 6, rue Cler (7e)	3 500 euros
LA ROSE BLANCHE, 34, rue Marie-Georges Picquart (17e)	7 000 euros
TOTAL	13 100 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget départemental de fonctionnement de l'exercice 2017, chapitre 65, nature 655111, fonction 221.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO